

Copenhague définira dans quelques mois l'après Kyoto. Pour la première fois, des industriels poussent les gouvernements à s'entendre sur des objectifs ambitieux de réduction de consommation d'énergie.

La France réfléchit actuellement à la mise en place d'une taxe « climat énergie » en vue d'accélérer les comportements et les investissements économes.

Réchauffement climatique => gaz à effet de serre anthropiques => consommation d'énergie : la logique est implacable.

La dynamique du Plan Vert passe nécessairement par une réflexion soutenue sur les questions énergétiques

Jérôme DELAGE
CONSEIL EN
ECO-STRATEGIE

